

Gérard CAUDRON 

Maire

Vice -Président de la Métropole Européenne de Lille

Nous, Maire de Villeneuve d'Ascq

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2212-1, L2212-2, L2213-1 et L2213-2.

Considérant qu'il y a lieu d'interdire temporairement le stationnement sur les places de stationnement situées, rue de la Liberté au droit des numéros 189,191, et 193, pour permettre la livraison de matériaux sur le chantier de construction de Mr et Mme BLEARD,

N° 2020-27704

ARRETONS

Article 1.

Pendant la période de livraison de matériaux pour le chantier précité du 22 septembre 2020 au 09 octobre 2020, entre 8h00 et 17h00, le stationnement sera interdit, rue de la Liberté sur les places de stationnement au droit des numéros 189, 191 et 193.

Article 2.

Tout stationnement sur la zone précitée sera considéré comme gênant (Art. 417-10 du Code de la route) et il pourra être procédé à la mise en fourrière des véhicules gênants par les autorités compétentes dans les conditions prévues par les articles R 325-12 et suivant du Code de la route.

N° 2020-27704

Article 3.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification aux intéressés.

Article 4.

Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Lille et Monsieur le Commandant de Police de Villeneuve d'Ascq sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille,
- SDIS 59 Groupement Territorial 3 – Euro Parc Bat 4 – 1 rue de la Performance 59650 Villeneuve d'Ascq
- Monsieur le Directeur de Transpole à MARCQ-EN-BAROEUL,
- Monsieur le Directeur d'Esterra - Fort de Lezennes rue de Chanzy 59260 Lezennes,
- Police municipale de VILLENEUVE D'ASCQ,
- Entreprise SOBANET 36, rue des Frondeurs 59100 ROUBAIX.

Fait à VILLENEUVE D'ASCQ,
Le 18 septembre 2020,
Le Maire,

Gérard CAUDRON.

Affiché le :

1 8 SEP. 2020